

FORMATION CREATION REPRISE D'ENTREPRISE

Lot N° 210009 - Action : 15573

Formation financée par la REGION GRAND EST

Version mise à jour le 24 juin 2023



La Région
Grand Est

Contexte et Objectifs



Be Est Entreprendre devient Forma CREA,

dispositif complémentaire à Chèque CREA mis en place par la Région Grand Est, vise à consolider le projet du créateur ou repreneur d'entreprise par un parcours de formation adapté. Il permet :

- Travailler, aux conditions de la réussite et du développement de l'entreprise
- Poser une stratégie commerciale,
- Savoir présenter son activité et fédérer autour de son projet des financeurs, des partenaires et des clients, intégrer des réseaux
- Découvrir l'ESS

Diplôme visé par la formation



Certification IC DL - PCIE

Nombre de stagiaires par session



Minimum | **5 Stagiaires** par session
Maximum | **12 Stagiaires** par session

Public



Peuvent bénéficier de ce dispositif :

- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dont ceux relevant de CAE, SCOP, SCIC Couveuse ; dont les conjoints ou associés du futur chef d'entreprise, dont les artistes auteurs et les intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel
- Jeunes de – 26 ans accompagnés par les Missions locales en démarche d'insertion professionnelle ayant un projet de création/reprise d'entreprise
- Les licenciés économiques ;
- Les salariés de CAE de moins de 6 mois.

Ne peuvent bénéficier de ce dispositif :

Les personnes ayant créé leur entreprise (entreprise déjà immatriculée) depuis plus de 6 mois.

Pré – requis d'accès à la formation

- ✓ La maîtrise de la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit. Compréhension du langage nécessaire.

Modalités et délai d'accès à la formation



Assister à la réunion d'information collective
Auto-Positionnement lors de l'information collective.
Entretien individuel de motivation et de niveau d'avancement du projet.

Délai d'accès : 6 semaines

Modalités de l'action et type de formation

- ✓ Formation en présentiel & distanciel selon les sessions
- ✓ Type d'action : action de formation

Durée de la formation



Parcours | 167 Heures

35h par semaine

Il est possible de bénéficier d'une adaptation de parcours :

- Le module 1 est obligatoire
- Le candidat peut choisir les modules complémentaires après une auto-évaluation des besoins.

Dates de la formation et lieu



FORMA CREA : du 05/06/23 au 17/07/23



Euroformation : Association France Carrefour
14 rue Mainbourg | 68000 COLMAR

Horaires : 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Contenu de la formation

Module 1 : Les fondamentaux de la création d'entreprise (90hrs en présentiel) Module Obligatoire :

- Le métier de chef d'entreprise,
- Stratégie commerciale et communication,
- Aspects juridiques, Aspects comptables et financiers,
- Conduire une étude de marché

Module 2 : Approche administrative et comptable de l'entreprise (21hrs en présentiel) :

- Bureautique appliquée à l'entreprise et certification modulaire PCIE (passeport des compétences informatiques européen),
- Initiation au progiciel de gestion d'entreprise et Chorus Pro

Module 3 : Techniques de ventes (21hrs en enseignement mixte)

- Négociation commerciale
- Relation clientèle
- Vente en ligne

Module 4 : RH appliquées aux TPE (21hrs en enseignement mixte)

- Les fondamentaux de la gestion du personnel,
- Les outils de la gestion des ressources humaines,
- Les fondamentaux du management

Module 5 : Les opportunités du numérique (14hrs en enseignement mixte)

- Création de site web,
- Stratégie de communication sur les réseaux sociaux

Méthodes et modalités pédagogiques :



- ✓ Alternance d'apports théoriques et pratiques sur plateau les dossiers projets des candidats.
- ✓ Démonstration en temps réel des gestes professionnels, puis démonstration commentée par le formateur technique qualifié dans le métier.
- ✓ Phase d'apprentissage collective puis mise en situation individuelle de chaque stagiaire lors de l'exercice pédagogique devant jury de professionnel
- ✓ Accompagnement personnel et individualisé tout au long de la formation.
- ✓ Mise à disposition des supports pédagogiques.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats



- ✓ Quizz
- ✓ Test PCIE
- ✓ Exercice de présentation orale du projet de création d'entreprise
- ✓ Questionnaire de fin de formation

Ressources techniques et pédagogiques

- ✓ Accueil des apprenants dans une salle dédiée.
- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.
- ✓ Livret de suivi de la formation | Accès à la plateforme DIGIFORMA | PC portables | Accès internet fibre |

Modalités de certification



Cette formation ne prépare pas à un titre ou un diplôme. Il est prévu durant votre parcours de formation de vous évaluer et certifier sur les modules ICDL PCIE

VALIDATION ICDL PCIE : La certification PCIE (Passeport de Compétences Informatique Européen) est un programme de certification informatique qui évalue les compétences numériques des individus. Voici les modalités générales de la certification PCIE. Chaque examen évalue les compétences pratiques et théoriques du candidat dans le domaine spécifique du module. Les examens sont généralement administrés par des centres de test agréés. Pour obtenir la certification PCIE, le candidat doit réussir les examens correspondants aux modules choisis. Chaque module est évalué indépendamment. Une fois les examens réussis, le candidat reçoit un certificat PCIE officiel qui atteste de ses compétences informatiques dans les domaines couverts par les modules choisis.

Accessibilité PSH :



Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour toute demande particulière, merci de contacter notre référente Handicap, Mme Estelle HEINRICH à l'adresse suivante : estelle-heinrich@euroformation.fr ou par téléphone au 03 89 457 990

Intervenants(es) :



Formateurs professionnels de BGE (Boutique des gestionnaires d'Entreprise) issus du domaine professionnel disposant d'une connaissance approfondie du domaine de la création d'entreprise. Formateurs-trices techniques (hors module), spécialisés dans leur domaine et dans la formation.

Indicateurs de résultats :

Taux de réussite 2021/2022 :

Taux de création d'entreprise : **85,3% à 3 mois**

Taux de satisfaction : **98%**

Débouchés et suite de parcours :



A l'issue de la formation, les stagiaires pourront

- Créer leur propre entreprise,
- Reprendre une entreprise existante
- Poursuivre leur accompagnement au travers des chèques CREA de la Région Grand Est : Rdv sur www.grandest.fr/vos-aides-regionales/les-cheques-crea



VOTRE INTERLOCUTEUR
DJAMEL AYADI
djamel-ayadi@euroformation.fr
44 rue de la sinne | 68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 457 990

REFERENT HANDICAP
ESTELLE HEINRICH



estelle-heinrich@euroformation.fr
44 rue de la sinne | 68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 457 990